



CONTRAT TERRITORIAL VIE ET JAUNAY 2015-2019

COORDINATION
DU CONTRAT TERRITORIAL VIE ET JAUNAY
2018

Présentation de l'activité de la cellule animation du Contrat Territorial – Année 2018

1- Les comités de pilotage et comités de suivi

L'animation du CT a nécessité tout au long de l'année des points d'étape et de concertation. Ces points d'étape ont pris la forme de comités de pilotage via la Commission Locale de l'Eau et son bureau, ainsi que de comités de suivis thématiques :

- ➔ le comité de suivi du volet milieux aquatiques,
- ➔ le comité de suivi du volet pollutions diffuses non agricoles,
- ➔ le comité de suivi du volet pollutions diffuses agricoles.

Ainsi, la CLE s'est réunie à deux reprises en 2018 :

- ➔ le 25 juin 2018 pour procéder à la présentation du rapport annuel d'activité 2017 et du bilan de mi-contrat 2015-2017 (cf. pièce jointe),
- ➔ le 6 novembre 2018 pour faire un point sur l'avancement du contrat et aborder la programmation 2019 ainsi que l'étude bilan du contrat.

Le bureau de la CLE s'est quant à lui réuni le 4 octobre 2018 pour présenter le bilan à mi-parcours du contrat.

Trois comités de suivi « pollutions diffuses agricoles » ont été organisés. Ils ont permis d'aborder les points suivants :

- ➔ le 1^{er} février 2018 :
 - bilan de l'année 2017,
 - point sur les mares et zones tampons,
 - point sur les actions 2018,
 - communication 2018,
 - point sur la qualité de l'eau.
- ➔ le 13 juin 2018 :
 - point sur le 1^{er} semestre 2018,
 - présentation des nouveautés de l'outil de reporting,
 - point sur les actions du second semestre 2018,
 - communication du second semestre 2018.
- ➔ le 6 novembre 2018 :
 - point l'avancement des actions et des PAI,
 - planification des derniers PAI à réaliser avant la fin du CT,
 - point sur le déroulement de l'étude bilan.

Les comités de suivi pollutions diffuses non agricoles ont eu lieu le 22 janvier 2018 et le 21 décembre 2018. Ils ont abordé les points suivants :

- ➔ le 22 janvier 2018 :
 - actions SAGE et Vendée Eau 2017,
 - programme d'action 2018,
 - le label « Terre saine, communes sans pesticides ».
- ➔ le 21 décembre 2018 :
 - Bilan de l'année 2018,
 - Présentation du bilan de mi-contrat.

Les comités de suivi CTMA ont eu lieu le 28 septembre 2018 et le 21 décembre 2018 avec les ordres du jour suivants :

- le 28 septembre 2018 :
 - présentation du bilan de mi-contrat.
- le 21 décembre 2018 :
 - point sur l'année 2018,
 - point sur le déroulement de l'étude bilan.

2- Répartition de l'activité de la cellule d'animation

Pour l'année 2018, la cellule d'animation se compose d'un 0,5 ETP technique.

La coordination du contrat se répartit en 5 grandes catégories de mission, dont trois, qui à elles seules, représentent près de 80 % du temps passé.

Il s'agit de :

- la gestion et l'administration de l'outil de reporting web :
 - pilotage et suivi d'amélioration de l'outil,
 - attribution des exploitations,
 - gestion des utilisateurs,
 - corrélation entre les Plans d'Actions Individuels, les diagnostics des exploitations et les enjeux de la masse d'eau,
 - valorisation du suivi technique de l'outil.
- la réalisation et la diffusion des outils de communication :
 - réalisation des bulletins agricoles,
 - diffusion des bulletins : 2 fois 700 bulletins agricoles distribués aux 550 exploitants agricoles du territoire, aux partenaires du contrat et aux 37 communes du bassin versant.
- la réalisation du bilan de mi-contrat et la valorisation des données issues de l'outil de reporting.

